

**AMBASSADE DE FRANCE AU TOGO**

***Service de Coopération et d’Action Culturelle***

|  |
| --- |
| ***Campagne de bourse d’études en France***  ***Année universitaire 2020/2021*** |

L’ambassade de France, à travers son service de coopération et d’action culturelle, octroie des bourses

d’études en France aux meilleurs étudiants togolais. Les critères d’éligibilité en 2020 sont les suivants :

* Être de nationalité togolaise.
* Être âgé au 31/12/2020 de : moins de 28 ans pour le master 2 et moins de 30 ans pour le doctorat
* Créer un compte [Campus France](https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentification/login.html), soumettre le dossier et payer les frais
* Se destiner à un master 2 ou une thèse en alternance.
* Etre titulaire d’un :
* master 1ou équivalent pour les bourses de master 2,
* master 2 ou équivalent pour les études de doctorat.
* Avoir obtenu ce diplôme avec une moyenne minimum de :
* pour les études de master 2 : 12/20 au master 1 ou équivalent (Bac+4)
* pour les études de doctorat : 12/20 au master 2 ou équivalent (Bac +5)

**Bénéficier d’un cofinancement constitue un atout supplémentaire ainsi que présenter**

**une candidature s’inscrivant dans le cadre d’un partenariat interuniversitaire Franco-Togolais.**

**Les candidatures féminines sont vivement encouragées.**

***Comment postuler ?***

Les pièces ci-dessous doivent être transmises **obligatoirement par courrier électronique en fichiers séparés dans un dossier compressé au plus tard le vendredi 21 février 2020**, délai de rigueur :

* Lettre de motivation (1 page maximum) adressée au conseiller de coopération et d'action culturelle, précisant l’adéquation de la formation visée avec le projet professionnel.
* Indication précise du diplôme visé (intitulé et type d’établissement).
* Curriculum vitae détaillé.
* Relevés de notes depuis la dernière année de licence.
* Dernier diplôme obtenu ou attestation de réussite au diplôme.
* Carte d’identité ou passeport togolais.
* Numéro de dossier Études en France (le dossier doit être soumis et payé) <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentification/login.html>
* Le cas échéant, l’engagement de cofinancement.
* Pour les doctorants, le sujet de thèse, le calendrier détaillé des alternances, la lettre de présentation du directeur de thèse de l’établissement d’accueil ainsi qu’une lettre de recommandation émanant d’une personnalité du monde universitaire ou de la recherche.

**Le SCAC s’engage à financer au maximum 1 séjour de 3 mois par an durant 3 années consécutives** auprès du laboratoire d’accueil.

**Adresse d’envoi unique** :[cooperationfrancetogo@gmail.com](mailto:cooperationfrancetogo@gmail.com)

Il convient de mentionner dans **l’objet du message** vos **noms et prénoms** ainsi que la formule «**Bourses 2020**»

Au courrier électronique doit être joint le tableau de renseignements suivant en fichier Excel :

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom | Prénoms | Date de naissance | N° de tél | E-mail | Ville/Pays de résidence | Intitulé du dernier diplôme | Nom de l'établissement d'obtention | Intitulé du diplôme souhaité en France | Nom du ou des établissements souhaités en France |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

Les dossiers complets et recevables sont examinés par un jury international. Les candidats présélectionnés reçus pour des entretiens.

La décision finale sera annoncée au mois de juin 2020.

**Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération.**